

Mémoire pour le BAPE dans le cadre du projet éolien dans la MRC de l'Érable.

Présenté par

Laurent Dubois

- ÉTUDES : Collège de Lévis B.A c. l. Université Laval 1947-1954
Université Laval B. Sc.A Chimie 1954-1958
- EMPLOI : Ministère de la Santé Nationale Ottawa 1958-1971
Ministère de l'Environnement Ottawa 1971-1976
- CHEF-ADJOINT : Division Chimie Service de Protection de l'environnement
- Responsable de la préparation et de la réalisation du programme de recherches de la division ;
 - Auteur avec les collègues, de plus de 25 publications dans les revues scientifiques internationales, sur la concentration des polluants dans le milieu du travail et de l'environnement atmosphérique, et du développement de nouvelles méthodes de mesure des polluants.
- Arrivée à Sainte-Sophie d'Halifax en 1976 : Agriculteur, apiculteur jusqu'en 2004.
- Fondation du journal local communautaire : Le PaySage à Sainte-Sophie d'Halifax en 1998
- Publication d'un essai en 1991 : « L'agriculture biologique une nouvelle voie ».
- Publication d'un essai en 2007 : « Le pétrole l'agriculture et la vie ».
- INTÉRÊT POUR LE PROJET : On a présenté le projet comme si l'humain n'existait pas.

***POUR PRÉSERVER LA VIE ET EN JOUIR, IL FAUT AIMER
POUR PRÉSERVER L'ARGENT ET EN JOUIR, IL FAUT SE BATTRE***

MÉMOIRE

Mémoire pour le BAPE dans le cadre du projet éolien dans la MRC de l'Érable.

Je demeure à Ste-Sophie-d'Halifax en dehors du parc éolien proposé, résidence avec vue dans la direction sud sud-est sur le village, à 0.8 kilomètre en ligne directe de l'église, en arrière-plan les montagnes où seront possiblement érigés des éoliennes à une distance de 3 kilomètres dans la même direction que l'église. Dans les années 80, des peintres venaient y réaliser des esquisses et des tableaux.

Pourquoi je m'intéresse à ce projet ? En quoi influence-t-il l'environnement et la qualité de vie ?

La relation entre énergie et qualité de vie n'a pas été considérée.

Je n'avais pas l'intention au départ de présenter de mémoire. J'ai assisté à toutes les sessions du BAPE en novembre dernier dans le but d'obtenir de l'information pour notre journal local Le PaySage publié à tous les deux mois. Mais au cours de l'une de ces sessions, j'ai été fortement interpellé par la ténacité et les efforts faits par un résidant de Ste-Sophie-d'Halifax pour obtenir la certitude que sa source d'eau et son ruisseau seraient protégés. J'ai compris que lorsqu'il parlait de sa source d'eau, il voulait protéger sa santé, sa vie, inconsciemment sans doute il voulait protéger la mienne, lorsqu'il voulait protéger son ruisseau il voulait protéger la Bullstrode, la Nicolet etc. Son geste me semblait aussi important que celui posé dernièrement par le créateur de la Fondation One Drop. Je me suis senti obligé d'intervenir pour ne pas renier mon passé.

En effet toute ma vie s'est déroulée dans un contexte où l'environnement et la vie ont été un guide et une préoccupation importante. Que ce soit par la merveilleuse chance que j'ai eu de vivre sur une ferme lors de mon jeune âge, où il a été possible de vivre en contact direct avec la nature. Par exemple, avec mes frères j'ai exploré en toute liberté et désir de connaître tous les ruisseaux et rivières de notre région, ruisseaux et rivières quelquefois difficiles à atteindre parce que protégées par une très dense végétation, où il était possible de se baigner, de s'abreuver, de pêcher. Que de défis et d'efforts, qui permettaient de riches découvertes et d'apprendre comment et pourquoi respecter la nature et ses lois.

Également importante fut ma relation avec l'environnement lors de l'exercice de ma première profession comme chimiste chercheur scientifique au Ministère de la Santé Nationale et de l'environnement à Ottawa de 1958 à 1976, responsable de la préparation et de la réalisation du programme de recherches sur l'identification, la mesure et le développement des méthodes de mesure des polluants dans le milieu du travail et de l'environnement atmosphérique à un moment où se développait un grand intérêt envers l'environnement.

Aussi importante, sinon plus fut ma deuxième profession suite à mon arrivée à Ste-Sophie d'Halifax où je suis devenu par accident de parcours producteur agricole et apiculteur. Le contact avec la nature fait comprendre à l'être humain ce qu'il en coûte d'efforts pour produire l'énergie nécessaire à l'entretien de sa vie et indirectement l'importance de la vie

elle-même. Ce que j'ai essayé d'exprimer en publiant en 1991 un essai « l'agriculture biologique une nouvelle voie » et en 2007 un autre essai « Le pétrole l'agriculture et la vie ». Voilà pourquoi j'ai décidé de présenter un mémoire.

Dans notre journal local de juin juillet 2005, (journal communautaire publié à tous les deux mois) dont le nom est le PaySage, qui peut se lire aussi Pays sage, à la page de l'équipe sous le titre LES EFFETS DU VENT on pouvait lire ceci : Mais avec la venue des éoliennes dont le but est d'exploiter, de capter l'énergie, quels seront les effets sur notre communauté, notre société? À cause de son immensité, chaque citoyen et citoyenne se trouve interpellé. L'apparition soudaine et rapide dans notre milieu de l'exploitation d'une méthode pour contrôler une énergie naturelle : le vent, à l'avantage des humains, soulève une foule de questions auxquelles il est difficile de trouver immédiatement des réponses.

Il faudrait, je crois, dans notre recherche de renseignements, dans notre quête de réponses, ne pas oublier que la question principale à laquelle nous devons répondre est la suivante : comment exploiter cette ressource pour notre plus grand bien ? Qu'on le veuille ou non, au niveau mondial il faut répondre oui à l'éolien, oui il faut exploiter le vent, l'énergie solaire. Toutefois, avant de nous aventurer dans cette démarche, nous pouvons trouver des pistes d'orientation grâce à l'expérience acquise au Québec par l'exploitation de deux ressources d'énergie : le pétrole et l'hydroélectricité. Les effets de l'utilisation de ces énergies sur les individus, sur le monde rural furent et sont énormes : transformation complète des modes de transport, de l'agriculture, de la vie familiale, de l'environnement, etc.

Le vent, quels seront ses effets???

C'est à nous individuellement et collectivement de décider si oui ou non on exploite cette ressource, si on le fait dans notre milieu et de quelle façon on le fait ou le laisse faire.

Nous sommes aujourd'hui en décembre 2009, avec un projet à réaliser en 2010-2011, projet présenté conjointement par la compagnie et les autorités municipales et régionales comme ayant le caractère d'énergie verte et d'une très grande importance pour les localités concernées. Cette présentation et la manière dont elle a été faite, (on a signé des ententes avec les propriétaires des terrains propices à l'installation des éoliennes avant d'informer la population des enjeux du projet) ont soulevé des questions, des inquiétudes et des incertitudes dans la communauté qui ont envenimé le climat social.

Les citoyens individuellement ou à l'intérieur du regroupement RDDA, sans aucune aide des autorités publiques, ont dû déployer de grandes énergies pour trouver des réponses à leurs questionnements. Les renseignements fournis lors de la séance du BAPE du 13 novembre dernier n'ont guère répondu à leurs attentes ni amélioré le climat social. Que faire dans une telle situation ? Réaliser le projet dans l'animosité sociale ? Abandonner le projet ? Nous ne répondrons pas à ces questions.

Peut-on résoudre ce dilemme ? Peut-être si on recherche la solution ensemble.

Il y a deux principes, deux valeurs que l'on semble avoir oublié : la relation intime entre la vie et l'énergie et celle de l'économie avec l'humain.

1- Parlons tout d'abord de la relation intime entre la vie et l'énergie.

Tout acte humain a pour but d'assurer le maintien de la vie en nous. La vie physique est essentiellement une quête de l'énergie nécessaire à l'entretien, à l'amélioration de la qualité de cette vie et par la suite à notre épanouissement. Cette qualité sera d'autant plus grande que l'obtention de cette énergie sera efficace, c'est-à-dire en utilisant un minimum d'énergie pour l'obtenir.

Étant né au début des années trente, il m'a été possible de vivre dans un milieu où presque toute l'énergie de la ferme était produite par les humains, les animaux et la forêt. Il n'y avait presque pas d'autos en ville L'efficacité était automatique. Seule l'énergie nécessaire était produite. Les capacités physiques de chaque individu imposaient les limites. L'utilisation plus grande du pétrole et de l'électricité, comme sources énergétiques en remplacement de la force physique humaine et animale, combinée au développement de la technique, a fait en sorte qu'après la deuxième guerre mondiale le travail physique est devenu moins harassant dans la vie de tous les jours, améliorant ainsi la qualité de la vie humaine.

Cette évolution s'est faite en quelques décennies et a insufflé dans la société un dynamisme jusque là inconnu. Nous nous retrouvons aujourd'hui avec un environnement où l'eau et l'air sont pollués, où les déchets difficilement recyclables s'accumulent rapidement et où le climat se réchauffe. Nous avons perdu notre dynamisme et la nature a de plus en plus de difficulté à jouer son rôle de générateur et de recycleur de la vie. Sans une vie saine ou allons-nous ? Plus on utilise du pétrole, plus notre inefficacité augmente, plus nos revenus et nos heures de travail doivent augmenter ! Plus notre qualité de vie diminue⁽¹⁾. Le développement l'éolien ou solaire ne viendra en rien améliorer notre environnement, notre qualité de vie si l'on n'améliore pas notre efficacité énergétique.

2-: la relation entre l'économie et l'humain.

Encore ici on semble avoir oublié que l'économie est une activité faite par et pour les humains. Il n'y a pas de système économique chez les animaux.

Le Petit Larousse illustré donne la définition suivante de l'économie : *L'économie c'est l'ensemble des activités d'une collectivité relatives à la production et à la consommation des richesses.*

Selon le projet proposé, cette richesse éolienne locale n'est pas produite ni consommée par la collectivité qui en plus doit en subir tous les inconvénients. Le projet est contrôlé de l'extérieur de sorte qu'il est difficile sinon impossible pour la société d'avoir une influence sur le projet et l'électricité sera vendue à nos voisins.

De plus, ce projet n'a pas tenu compte des effets de l'installation et de l'exploitation de ce parc éolien sur la qualité de vie des citoyens ou citoyennes. L'entreprise est une pure activité financière Nous constatons que ceux qui favorisent le projet vont en retirer des revenus financiers et ceux qui s'y opposent ou questionnent l'utilité de ce projet, le font parce qu'ils veulent protéger un milieu naturel et social qu'ils ont contribué à préserver et développer au cours de plusieurs années. Que faire ? La vie ou l'argent ? ⁽²⁾⁽³⁾
Ce dilemme est présentement universel.

Pour préserver la vie et en jouir, il faut aimer,
Pour préserver l'argent et en jouir, il faut se battre.

3- La solution

Une décision négative ou positive par le gouvernement ne viendra pas résoudre le problème du climat social, ni le problème causée par l'utilisation inefficace de l'énergie de quelque nature qu'elle soit.

Le gouvernement ayant la responsabilité de maintenir un climat social sain se doit d'imposer un moratoire pour éviter une dégradation qui pourrait s'accroître dans une situation économique difficile et à cause de l'augmentation des insatisfactions qui semble s'amplifier à l'égard de l'éolien.

Toutefois, si la situation demeure la même, quel que soit le choix gouvernemental, le climat social ne sera pas amélioré, mais le gouvernement a la responsabilité de voir à l'harmonie sociale. L'instabilité politique dans laquelle nous vivons présentement au Canada et au Québec rend difficile l'obtention d'un climat serein. Le gouvernement du Canada est minoritaire et celui de Québec, quoique majoritaire, n'a été élu que par 25% des électeurs. Les électeurs ne donnent pas d'orientation à leurs chefs politiques. C'est je crois, la responsabilité, de nous les électeurs, d'exprimer à nos politiciens notre désir que cette énergie soit exploitée pour notre plus grand bien.

ESPOIR

Même si l'aspect humain n'a pas été abordé lors des premières auditions du BAPE, il nous est possible de voir si le projet est humainement acceptable, non seulement en lisant les mémoires, mais en nous posant la question suivante : si on venait installer 50 éoliennes près de ma résidence sans mon consentement, sur lesquelles je n'ai aucun pouvoir, dont je ne reçois aucun revenu, mais tous les inconvénients quelle serait ma réponse? Je ne vous demande pas de réponse.

À vous tous membres de la commission je vous prie d'accepter mes meilleurs vœux de santé et à tous mes concitoyens et concitoyennes que la période des Fêtes nous fournisse l'occasion de travailler à rétablir une atmosphère de paix et de joie qui nous fera aimer la vie et favoriser sa primauté.

Voltaire a dit de la vie : *Cette unique chose que l'on reçoit sans remercier, dont on jouit sans savoir comment, qu'on donne aux autres quand on ne sait où l'on en est, et que l'on perd sans s'en apercevoir.* Et j'ajoute : il est souhaitable que chaque être humain soit reconnaissant du magnifique don de la vie, qu'il puisse en jouir de façon consciente, intéressante et valable, la transmettre aux autres avec affection, constater l'énorme perte qu'il subira lorsqu'il la perdra, et prendre soin de préserver et respecter le milieu dans lequel elle évolue et s'épanouit. Existe-t-il pour l'être humain un bien plus précieux que la vie ?

Annexe ⁽¹⁾

- 1- Voici un exemple d'inefficacité énergétique : pour se déplacer, un individu d'un poids de 65 kilos utilise l'énergie nécessaire pour déplacer un poids additionnel d'environ 1200 kilos, soit le poids d'une voiture compacte qui est près de 20 fois supérieur à celui de la personne déplacée. Ainsi, pour 21\$ de dépenses automobile 1\$ est nécessaire pour la personne et 20\$ pour l'auto. Peut-on se permettre une telle inefficacité

Annexe ⁽²⁾

- 2- Nous avons un exemple de ce qui arrive lorsqu'on préfère l'argent à la vie. Lorsque la Caisse des dépôts et Placements a été créée elle avait pour but de protéger et faire fructifier le fruit du travail (on prélève sur la paie) des citoyens et citoyennes dans le but d'avoir une meilleure qualité de vie à la retraite. Toute la population était d'accord. On admirait la caisse. L'avenir paraissait beau. Un jour, sans le consentement de la population, on en a modifié son orientation en lui demandant de faire le plus d'argent possible. Quelle déception. On a oublié qu'il y avait des humains dans cette aventure. Présentement un nuage apparaît à l'horizon d'Hydro-Québec. Toute la population était derrière ce grand projet qui a bien réussi. Il avait pour but de fournir de l'électricité au meilleur coût et au même prix pour tous les québécois. L'humain était la priorité : il y avait un esprit de justice. Il est facile d'obtenir l'unanimité sur de tels objectifs humains. Depuis quelque temps on a modifié le but d'Hydro-Québec, qui se voit obligée de contribuer au paiement du déficit provincial.

Annexe ⁽³⁾

Le projet financier que rapporte-t-il ?

Pour calculer le montant que recevra la compagnie Enerfin, pour son projet éolien de 100 mégawatts au cours des 20 prochaines années, nous avons utilisé la valeur de 30% comme rendement des éoliennes ; cette valeur a été fournie par la compagnie elle-même. Hydro-Québec paiera cette électricité 0.125\$ du kilowatt-heure. Si l'on multiplie la puissance installée 100,000 kilowatts-heure par le rendement prévu de 30% pendant une période de 24 heures, pendant 365 jours et d'une durée de 20 ans à 0.125\$ par kilowatt on obtient un revenu total de 657, 000,000\$. L'électricité de ma dernière facture m'a coûté 0.08\$ du kilowatt-heure avant taxes. L'année dernière elle m'avait coûté 0.07\$. Ne connaissant pas le prix coûtant de l'électricité d'Hydro-Québec si on utilise un prix de 0.06\$ par kilowatt-heure (qui doit certainement plus élevé que le prix coûtant) on peut en conclure que Hydro paie son électricité éolienne dans le projet éoliennes de l'Érable 0.065\$. Ce qui veut dire que plus de la moitié des revenus que recevra la compagnie Enerfin (341,000,000\$) sera une subvention..

Les propriétaires des terrains recevront : 8,000\$ par éolienne multiplié par 50 pendant 20 ans soit un total de 8,000.000\$ soit 1.22% du montant total.

On ignore à quel prix du kilowatt-heure sera vendue l'électricité. À moins de 0.125\$ ou plus ?